



OBJET : Circulaire de liaison Avril / mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de prendre connaissance des informations ou rappels suivants et vous invitons à conserver cette circulaire de liaison.

Quelques dates à retenir

Dates	Evénements, projets, ...
Mercredi 03 avril - de 9h à 12h	Pour les élèves participant aux ateliers SPECTACLE (sauf ateliers décors et roller-dance) : entraînement/répétition pour le spectacle des St Jo'lympiques. Les autres élèves sont libérés.
Mardi 9 avril	Conseils de classe de mi-semester en présence des délégués.
Vendredi 12 avril	Fin de la 1 ^{ère} période du 2 ^{ème} semestre.
Du vendredi 19/04 (soir) au lundi 06/05 (matin)	VACANCES DE PRINTEMPS
Jeudi 09 et vendredi 10 /05	Pont de l'Ascension
Mercredi 15 mai	Le collège est centre d'examen pour l'ORAL du DNB 3^{ème} : une convocation individuelle a été distribuée à chaque élève de 3 ^{ème} ; pas de cours pour les autres élèves (accueil possible : 6°, 5°, 4°).
Mercredi 22 mai (après-midi)	Pour les élèves participant aux ateliers Chorale et Percussions : Entraînement/répétition pour le spectacle des St Jo'lympiques.

Informations Aumônerie :

Dates	Evénements, projets, ...
Mardi 2 avril	Messe de Pâques célébrée par le Père Vincent et animée par les élèves et les membres des personnels du collège (15h45-16h50 en salle de permanence)
Du 2 au 4 mai	Retraite de Profession de foi pour les 6 ^{ème} au collège de Notre Dame d'Orveau du jeudi 2 mai (arrivée à 10h) au samedi 4 mai (fin à 18h).
Dimanche 5 mai	Célébrations des Professions de foi à Combrée et Segré
Dimanche 12 mai	Célébrations des Professions de foi à Candé et Le Lion d'Angers
Vendredi 17 mai	Messe célébrée par le Père Vincent de 12h à 12h30 à l'aumônerie

Circulaires :

Vous trouverez toutes nos circulaires sur le site du collège <http://st-joseph-segre.anjou.e-lyco.fr/> dans la rubrique circulaires ». Nous vous invitons à consulter la rubrique régulièrement (au moins une fois par mois).

Infirmierie :

Rappel : Notre équipe se tient à l'écoute de votre enfant pour l'accueillir au sein de l'infirmierie. Cependant, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'élèves à l'infirmierie aux récréations ou sur temps de cours. Pouvez-vous rappeler à vos enfants qu'ils ne doivent venir à l'infirmierie que lorsqu'ils n'arrivent pas à gérer la douleur. En cas de suivi médical, il est possible de laisser des médicaments à l'infirmierie (armoire, frigo...) avec l'ordonnance correspondante.

Les enfants doivent rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien dès le matin. Nous sommes trop souvent dans l'obligation de rappeler les familles pour qu'elles viennent les chercher.

Soyez assurés Madame, Monsieur, de notre entier dévouement,

Les titulaires des classes de 6^{ème} – Le responsable de niveau - Le Chef d'Etablissement